

LUS LA CROIX HAUTE
DROME

ROBINSON DES BOIS
9/12 ANS

026 002 001

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

ADRESSE DU CENTRE

Centre « Couleur Nature »
Robinson des bois
(Nom et prénom de l'enfant)
95 Route des Forêts
26620 LUS LA CROIX HAUTE
Tél. 04 92 58 50 49
Fax 04 92 58 54 12

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Horaire d'arrivée au centre : 17 heures
Horaire de départ du centre : 10 heures

TRANSPORT

Afin de pouvoir vous contacter rapidement, notamment en cas de retard, merci de nous transmettre **un numéro de portable où vous pouvez être joint les jours de départ et retour.**

- De Lyon, Paris et Lille train jusqu'à Grenoble, puis en car ou train selon l'effectif jusqu'à Lus la Croix Haute.
- De Marseille et Avignon train jusqu'à Grenoble, puis en car ou train selon l'effectif jusqu'à Lus la Croix Haute.
- De Montélimar, Valence, Crest et Die : en car jusqu'à Lus la Croix Haute.
- De Grenoble, Chambéry et Annecy train jusqu'à Grenoble, puis en car ou train selon l'effectif jusqu'à Lus la Croix Haute.



ATTENTION : Aucune modification de transport ne pourra être prise en compte si elle est demandée à moins de 4 jours avant le départ et/ou le retour. Seules les demandes écrites sont prises en compte.

1^{er} et dernier repas servis

PREMIER REPAS SERVI : le dîner.

DERNIER REPAS SERVI : le petit déjeuner ou le déjeuner (selon la ville de retour).

SITE

► Situation géographique :

Le Centre de Vacances est implanté en pleine nature dans le vallon alpin de La Jarjatte sur la commune de Lus la Croix Haute. Ce cadre naturel magnifique classé Natura 2 000, très riche en possibilités de découvertes, est situé dans le sud du Parc naturel régional du Vercors.

► Cadre de vie :

Hébergement dans le petit campement de **bungalows toileés** (6/7 places avec lits et rangements) confortablement installé au cœur d'une jolie clairière toute proche du centre « Couleur Nature ». Sur place sont installés un bloc sanitaires et une salle à manger couverte.

En cas de forte intempérie, les enfants peuvent être logés sur le centre.

Les enfants pourront ainsi profiter de la piscine chauffée à l'énergie solaire (Attention, en pleine montagne et malgré le système de chauffage, la température de l'eau reste fraîche) et des repas préparés au centre, tout en gardant intact le plaisir de la vie en pleine nature, dans un paysage montagnard exceptionnel. Les petites tâches de la vie quotidienne seront partagées par tous, dans la bonne humeur.

► Effectif du groupe :

Âge des participants : 9 / 12ans **Effectif du groupe** : 17 enfants.

ACTIVITES

Votre enfant souhaite vivre sa colonie de vacances en mode «**Aventurier**» ! Notre camp sera le lieu idéal pour vivre en immersion totale dans la forêt.

Dormir sous tente, s'exercer au **tir à l'arc** (2 séances pour les séjours de d'une semaine et 3 séances pour les séjours de 15 jours), construire des cabanes, veillée autour du feu de camp, y confectionner quelques repas,... affronter des aventures pleines de rebondissements, en version confort dans un camp aménagé, équipé, et en toute sécurité à proximité du centre.

Un séjour pour partir dans la forêt et y **construire des cabanes** et des abris, apprendre à se repérer et devenir le roi du **jeu de piste** et **des chasses aux trésors**, observer la faune et la flore de notre vallon ...

Mais la vie à COULEUR NATURE, c'est surtout pouvoir profiter de la richesse de nos montagnes, de nos rivières, de nos forêts... à travers des jeux d'aventures, des relevés d'empreintes, des balades et la découverte d'animaux...

Autres activités : baignades dans la piscine du centre, jeux dans les bois, nuit à la belle étoile, conte et chants autour du feu... jeux de rôle, construction manuelles...

► Documents obligatoires liés aux activités

Les activités proposées sur ce séjour ne nécessitent pas de certificat médical

Attention, les activités proposées ne sont pas contractuelles et leurs mises en œuvre dépendront des conditions météorologiques.

ORGANISATION DU SEJOUR

► Équipe d'encadrement :

Compétente et attentive, elle se compose d'un directeur, d'un directeur adjoint et d'un animateur professionnel permanent. Pour chaque séjour nous recrutons des animateurs dont la majorité est diplômée BAFA ou équivalence. Nous respectons les normes d'encadrement de la DDCS et allons même au-delà puisque notre taux d'encadrement est de 1 adulte pour 7 à 10 enfants (la norme est de 1 pour 12).

Un(e) assistant(e) sanitaire est en charge du suivi sanitaire et médical des enfants. Le médecin est consulté chaque fois que cela est jugé nécessaire.

L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique dans le but de faire passer les meilleures vacances à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Ce projet pédagogique est consultable 15 jours avant le début du séjour sur notre site : www.vpt-fol26.com

► Vie collective :

Le centre Couleur Nature accueille tout au long de l'année des groupes d'enfants (classes de découverte, sorties scolaires...). L'équipe pédagogique permanente se compose d'un directeur et d'une directrice adjointe. La vie en collectivité implique le respect des autres, du matériel et des règles définies. Nous souhaitons que chaque enfant se sente bien durant son séjour et en retire tous ces plus qui vont l'aider à grandir et à s'épanouir. L'organisation des journées respecte ses rythmes : réveil échelonné (jusqu'à 9h – sauf lorsqu'une activité nécessite d'arriver plus tôt), activités, temps calmes...

► Alimentation :

Pour un **maximum de qualité**, la nourriture proposée sera cuisinée sur place avec beaucoup de produits frais et avec des productions locales et biologiques. Dans un souci **d'équilibre et de découverte**, les habitudes alimentaires de votre enfant peuvent être changées : nouvelles saveurs (épices aliments), repas de cultures différentes, repas sans viande. La protéine animale étant dans ce cas remplacée par de la protéine végétale, cette démarche sera expliquée et relayée par l'équipe pédagogique auprès de vos enfants.

Allergies alimentaires : il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (Projet d'accueil individualisé) afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques.

Nous ne pourrons pas prendre en compte les spécificités de chacun, conformément à la Charte de la Laïcité de la F.O.L. 26 :

« Les repas sont des moments de convivialité essentiels pour la vie du groupe. De plus, ils fournissent l'occasion de faire de l'éducation à la santé, de découvrir les nouvelles saveurs de la gastronomie locale et le plaisir de partager ...

Nous ne prenons pas en compte les demandes de fourniture d'aliments spécifiques à un rite philosophique ou religieux. Cependant, **nul ne sera contraint de consommer un aliment qui ne lui convient pas** pour des raisons philosophiques, religieuses

ou médicales. Nous refusons d'imposer à tous les membres d'un groupe les particularismes alimentaires de quelques-uns. Les repas équilibrés qui sont servis, riches en protéines végétales (céréales, lentilles ...), en légumes, œufs, poissons, en laitages et en fruits permettent à chacun de se nourrir à sa convenance. La viande et les légumes sont servis chaque fois que possible dans des plats différents. »

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Le centre ne dispose pas de cabine téléphonique. Pour faciliter la communication, nous vous invitons à privilégier le mail pour donner des nouvelles à votre enfant. Votre message lui sera transmis. Cependant, pour des raisons pratiques, il ne sera pas possible à votre enfant de vous répondre. Vous pouvez également consulter le répondeur téléphonique et le blog pour avoir des nouvelles.

Nous vous demandons de téléphoner uniquement en cas d'urgence ou de cause grave et réelle. En effet, nous ne pourrons en aucun cas vous mettre en communication avec votre enfant, en raison des activités, de l'étendue du centre et pour des raisons de sécurité. Nous nous engageons à vous contacter dans les plus brefs délais en cas de problème.

BLOG :

Un blog privé sera accessible sur le site Internet du centre : www.couleurnature.info

Vous avez l'accès au blog du centre en cliquant sur le mot « Blog » en haut à droite de la page d'accueil.

Le mot de passe est : **LUSCOLO19**

Nous vous rappelons que le Blog est avant tout un outil de communication pour donner des nouvelles de vos enfants. Les photos ne sont là que pour illustrer ses nouvelles. Tous les enfants n'apparaitront pas forcément sur celles postées.

LE COURRIER :

Prévoyez 1 ou 2 enveloppes timbrées à votre adresse dans les bagages.

Pensez également que votre enfant sera très heureux de recevoir de vos nouvelles !

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau :

Le trousseau habituel (document joint), avec en particulier :

- Bonnes baskets et/ou **chaussures de montagne**,
- Maillot de bain, chapeau et lunettes de soleil, crème solaire.
- Vêtements chauds et veste imperméable (nous sommes en altitude et il fait parfois frais, même en été).
- Petit sac à dos, gourde, lampe de poche.

► Lavage du linge :

Le lavage du linge est assuré une fois par semaine sur le centre pour les séjours de 15 jours uniquement.

Nous vous conseillons de choisir des vêtements grand teint et ne nécessitant pas de soins particuliers. Il s'agit d'une colonie de vacances et les vêtements coûteux, de marques ou neufs ne sont pas souhaitables. Afin d'éviter les pertes nous vous demandons de bien marquer tous les vêtements, chaussures et accessoires aux noms et prénoms de votre enfants (les initiales n'étant pas suffisantes). **La fiche d'inventaire est à placer dans la valise. Ou enveloppe.**

► Argent de poche :

5 à 10 € sont largement suffisants pour ce séjour. Ils seront à placer dans une enveloppe sur laquelle figureront les Nom et prénom de votre enfant et la somme contenue dans l'enveloppe.

Votre enfant peut confier son argent à l'équipe d'animation du centre. Il pourra le retirer à certains moments fixés par l'équipe d'animation.

S'il souhaite le conserver avec lui, ce sera à ses risques et périls, la ligue de l'enseignement ne pouvant en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition.

► Santé :

Une **fiche de renseignements médicaux** vous a été remise lors de l'inscription, elle est à compléter et signer. Ce document est obligatoire. L'Assistant sanitaire travaille en lien avec le médecin du village et les Urgences hospitalières si nécessaire.

En cas de traitement médical en cours, joindre la copie de l'ordonnance et les médicaments en quantité suffisante. C'est l'assistante sanitaire de centre qui assure la délivrance des médicaments auprès des jeunes. A défaut de la copie de l'ordonnance, nous ne pourrons administrer aucun médicament.

Sur ce séjour le certificat médical n'est pas nécessaire.

► Frais médicaux :

Si votre enfant nécessite des soins pendant le séjour, la Ligue de l'enseignement fait l'avance des frais médicaux qui vous seront facturé par la suite.

Si vous bénéficier de la CMU, vous devez fournir les imprimés nécessaires à jours :

- Attestation CMU
- Copie de l'attestation de l'assurance maladie

► Le téléphone :

Il n'est pas conseillé de se munir de son téléphone portable. Si ce n'est pas le cas, ils seront systématiquement récupérés à leur arrivée sur le centre et seront restitués temporairement durant les temps calmes.

En cas de problème qui serait lié à cet appareil, notamment pour perte, vol ou utilisation intempestive, la Ligue de l'enseignement se dégage de toutes responsabilités.

► Objets de valeur :

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, tablettes numériques, CD, etc...), ils ne sont pas couverts par notre assurance.

Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Nous ne pourrons être tenus responsables en cas de perte ou de vol.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

► Cigarette

Fumer n'est pas autorisé.

► Conduites addictives : Alcool, Tabac, Drogue

La loi française interdit la consommation d'alcool pour les mineurs. Elle est bien sûr en vigueur sur les centres de vacances.

La loi interdit la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances recevant des mineurs.

La loi interdit la consommation de drogues et produits stupéfiants. Si ceci n'était pas respecté, la loi fait obligation à l'organisateur de déclaration auprès du procureur de la république.

Tout mineur prit en possession de substances interdites, pourra faire l'objet d'un renvoi disciplinaire, les frais de retour seront à votre charge.

ASSURANCE

Tous les enfants participant à nos séjours sont assurés en responsabilité civile et individuelle accident. Les frais médicaux liés à l'accident et restant à votre charge après les remboursements de la Sécurité Sociale et de votre Mutuelle seront pris en charge par notre assurance A.P.A.C., sur présentation des bordereaux de remboursement accompagnés de la référence du sinistre qui vous sera communiquée par nos services.

Le rapatriement sanitaire est possible après l'accord du Médecin Conseil d'Inter Mutuelle Assistance.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ ou à placer dans la valise :

- La fiche de renseignements médicaux complétée et signée. Pour ce séjour le certificat médical n'est pas nécessaire
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM
- Le fiche de trousseau
- Une enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez indiqué les Nom et prénom de votre enfant et la somme contenue dans l'enveloppe (pour ce séjour 5 à 10 euros sont largement suffisant).
- l'autorisation au droit à l'image

**POUR LE BIEN ETRE DE VOTRE ENFANT, NOUS VOUS DECONSEILLONS FORTEMENT
D'ECOURTER SON SEJOUR (SAUF EN CAS DE FORCE MAJEURE).**

Venir en voiture

Aux départs de :

-**GRENOBLE** (80 km) : par la RN 75,

-**VALENCE** (120 km) par la D 111 jusqu'à CREST, puis la D93 jusqu'à DIE, PONT DE QUART, puis la D 539 qui rejoint la RN 75.

Le centre *Couleur Nature* est situé dans le vallon de La Jarjatte, à environ 6 km du village de Lus la Croix Haute.

Coordonnées GPS :

Latitude : 44.681537

Longitude : 5.766384

Plan d'accès détaillé



AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise > n'autorise pas (*ayer la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

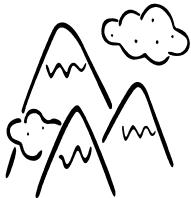
Le

LUS LA CROIX HAUTE

Robinson des bois

Dates :

Nom et prénom de l'enfant :



FICHE DE TROUSSEAU Séjour d'été en montagne

Veuillez indiquer la **totalité des objets emportés par votre enfant**, y compris sa tenue de départ en séjour et éventuellement montre, peluche, lunettes de vue, appareil photo jetable et objets divers.

Tous les vêtements, chaussures et accessoires doivent être marqués aux nom et prénom (noms tissés cousus ou au stylo indélébile, de préférence).

Le linge sera lavé groupé : ne pas fournir de vêtements fragiles ou susceptibles de déteindre.

Les objets de valeur (walkman, bijoux, jeux électroniques, téléphone mobile, CD, etc....) ne sont pas couverts par notre assurance. En cas de perte, vol ou détérioration, aucun dédommagement ne pourra être envisagé. Nous vous déconseillons de les amener sur le centre.

| EFFETS A EMPORTER | QUANTITES | | | | Observations |
|--|--|----------------------|-----------------------|---------------------|--------------|
| | Nbre conseillé | Noté par les parents | A l'arrivée au Centre | Au départ du Centre | |
| PROPRETÉ | serviettes de table | 1 | | | |
| | serviettes de toilette | 1 | | | |
| | gants de toilette | 1 | | | |
| | sacs à linge | 1 | | | |
| | mouchoirs en papier | | | | |
| | trousse de toilette avec : brosse à dents dans un étui, dentifrice, savonnette ou gel douche, shampooing, peigne ou brosse à cheveux | 1 | | | |
| VETEMENTS | paires de chaussettes | 8 | | | |
| | slips ou caleçons ou culottes | 8 | | | |
| | chemises de nuit ou pyjamas | 2 | | | |
| | T-shirts manches courtes | 8 | | | |
| | T-shirts ou polos manches longues | 3 | | | |
| | pantalons ou jeans | 1 | | | |
| | jogging | 2 | | | |
| | Shorts (et jupes) | 3 | | | |
| | maillots de bains | 1 | | | |
| | Pull ou gilet à manche longue | 3 | | | |
| | vêtement de pluie | 1 | | | |
| CHAUSSURES | blouson chaud | 1 | | | |
| | chaussures de marche ou baskets | 1 P | | | |
| | baskets | 1 P | | | |
| | bottes | 1 P | | | |
| | sandales | 1 P | | | |
| DIVERS | pantoufles (obligatoire) | 1 P | | | |
| | serviette de bain | 1 | | | |
| | Gourde, et petit sac à dos | 1 | | | |
| | lunettes de soleil, crème solaire | | | | |
| | chapeau ou casquette (obligatoires) | 1 | | | |
| | enveloppes timbrées et papier à lettres | | | | |
| argent de poche (<i>à placer dans une enveloppe</i>) | | | | | |
| Autres | | | | | |
| <i>Lampe de poche (avec pile de recharge)</i> | | 1 | | | |
| | | | | | |